

COMMUNE DE MERSCH

Vacance de poste

L'administration communale de Mersch

engage

**un ouvrier (m/f) dans la carrière E du contrat collectif des ouvriers de l'Etat,
pour le service bâtiments**

Description du poste

Gerance d'une équipe

Tous travaux du domaine d'électricité,

Tous les travaux généralement quelconques et similaires.

Permis de conduire catégories B et C obligatoires. (possibilité de soumettre des catégories manquantes dans un délai d'un an)

Le candidat est tenu de travailler partiellement suivant un horaire irrégulier, aussi les fins de semaine et les jours non ouvrables. Il sera également tenu d'assurer des permanences en dehors des heures de travail usuelles.

Le candidat doit être détenteur d'un CATP/DAP dans les métiers d'électricité ou similaire. Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans est obligatoire.

La rémunération se fait d'après les modalités du contrat collectif des ouvriers de l'Etat, carrière E.

Le cas échéant, le candidat devra se soumettre à un examen d'aptitude pratique.

Pour toutes informations supplémentaires, les candidats intéressés pourront s'adresser au service régie (Tel. 325023-320 – M. Godart Luc).

Les candidats sont invités à adresser leur demande écrite avec les pièces à l'appui au soussigné collègue des bourgmestre et échevins, B.P. 93, L-7501 Mersch pour le 29.06.2018 **au plus tard:**

Pièces à joindre:

- 1) un extrait récent de l'acte de naissance
- 2) un extrait récent du casier judiciaire
- 3) un curriculum vitae détaillé avec photo et précision du poste brigué.
- 4) une copie des diplômes
- 5) une copie du permis de conduire

Mersch, le 9 juin 2018
le collègue des bourgmestre et échevins
Malherbe Michel, bourgmestre
Reiland Michel, échevin
Toussaint Abby, échevin